

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>2012/0184(COD)</p>	Procédure terminée
<p>Contrôle technique périodique des véhicules à moteur et de leurs remorques. Paquet «contrôle technique»</p> <p>Abrogation Directive 2009/40/EC 2008/0044(COD) Voir aussi 2012/0185(COD) Voir aussi 2012/0186(COD)</p> <p>Sujet</p> <p>2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité</p> <p>3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis</p> <p>3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles</p> <p>3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile</p>	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex